

Info Arcep : levée du gel des préavis de départ

jeu 30/04/2020 - 20:18



Sébastien Soriano, Président de l'Arcep, vient de nous informer que l'Autorité de régulation a décidé de lever le gel des préavis de départ des petits éditeurs de Presstalis, prononcé le 17 décembre 2019. A compter du 12 mai, les éditeurs qui ont réalisé moins de 5 millions d'€ de VMF chez Presstalis seront donc libres d'organiser leur départ vers MLP, s'ils le souhaitent. L'autorité de régulation accompagne toutefois cette décision d'un message appelant les acteurs de la distribution à la responsabilité et à la solidarité. Cette décision est rendue alors que se discute l'avenir de Presstalis et la continuité de la distribution ; selon nos informations, l'ensemble des plans sur la table prévoyait de toute façon de rendre leur liberté à ces éditeurs. Cette mesure pourrait avoir un effet positif pour les marchands, alors que de nombreux éditeurs à centre d'intérêt ont réduit drastiquement les quantités à la vente, ou ont envisagé de privilégier l'abonnement pour réduire en ce moment leur risque de pertes d'encours sur leurs ventes ; ce que regrette Culture Presse, alors que les marchands fragilisés par l'effet de la crise sanitaire ont plus que jamais besoin de titres et de quantités à vendre.